



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 57998

## Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les propositions exprimées dans le rapport de l'Observatoire national sur la formation, la recherche et l'innovation sur le handicap (ONFRIH). Afin de répondre au besoin exprimé d'une meilleure information sur les dépistages et les prises en charge des situations de handicap chez l'enfant, le rapporteur préconise de mettre en place un dispositif centralisé pour orienter les professionnels de santé qui font le dépistage vers les ressources de services en aval du diagnostic. Il serait très heureux de connaître son avis à ce sujet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Denis Jacquat](#)

**Circonscription :** Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 57998

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** Santé et sports

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 septembre 2009, page 8454

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)